



Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires

Montreuil, le 15 avril 2011

Aux Unions Départementales,
Aux Comités Régionaux

Chère Camarade, Cher Camarade,

Les élections dans la FPE et la FPH vont avoir lieu le 20 octobre prochain la date de limite de dépôt des listes de candidats étant fixée au 7 septembre. Pour la seule Fonction publique de l'Etat se sont près de 2 millions d'agents qui sont appelés à voter, le nombre de candidats à présenter étant évalué à près de 40 000.

A la Commission Exécutive de la CGT du 15 mars a été décidé de confédéraliser la campagne électorale et un groupe de travail animé par Michel FAIVRE-PICON prépare activement du matériel et de la documentation qui sera adressé prochainement à toutes les Unions Départementales.

Bon nombre de réunions sont déjà organisées par les Unions Départementales ou les Comités Régionaux dans les territoires et l'UGFF est fortement sollicitée, soit pour animer ces rencontres, soit pour fournir de la documentation support concernant la Fonction Publique de l'Etat.

Bien évidemment, nous tentons de donner une suite positive à ces sollicitations mais dans la mesure de nos modestes moyens. Pour répondre en partie à ces urgences, je vous transmets ci-joint un kit comprenant :

- une note de présentation des accords de Bercy ;
- les textes officiels (décrets et projet de circulaire) ;
- une note technique sur l'organisation des élections destinée aux militants de la FPE ;
- une présentation projetable sur le processus électoral.

Il va de soi que ce dossier n'épuise pas le sujet notamment parce que de nombreux points (Conseil supérieur de la Fonction Publique, compétence des CHSCT, modalités de négociations et de signature des accords...) doivent être précisés par des décrets qui ne sont pas encore publiés.

J'espère que ces documents permettront cependant de répondre aux principales questions sur lesquelles vous pouvez actuellement être interpellés.

En te souhaitant bonne réception, reçois chère camarade, cher camarade, mes salutations fraternelles.

Jean-Marc Canon